


Saint-Péray

MAGAZINE

n°37

Bonnes
Fêtes



JANVIER <<	Du 3 janvier au 13 février	Histoires d'Amérique latine - 10 ^{ème} édition La Cacharde, Office de Tourisme, Bibliothèque municipale	Renseignements : 04.75.81.01.20
	Dimanche 9 janvier	 Fête de la Saint-Vincent organisée par la Confrérie du Saint-Péray - 10h30	Eglise
	Samedi 22 et dimanche 23 janvier	Concours de tir à l'arc - Amicale Laique (qualificatif pour les championnats de France)	Gymnase municipal
	Samedi 29 janvier	Loto du Rhône Crussol Foot 07 - 19h	CEP du Prieuré
	Lundi 31 janvier	Don du sang - 15h-19h	Salle des fêtes
FÉVRIER <<	Dimanche 13 février	Loto de l'école Sainte Famille - 14h	Salle paroissiale
	Jeu 17 février	Cérémonie de remise des médailles de l'O.M.S. - 18h30	CEP du Prieuré
	Samedi 19 février	Soirée Tarot de l'Amicale Laique	CEP du Prieuré
MARS <<	Samedi 12 mars	 Soirée prestige organisée par la Confrérie du Saint-Péray - 20h30	CEP du Prieuré (sur réservation)
	Samedi 19 mars	 CARNAVAL - 14h30	cour de l'école du Quai
	Du 25 au 27 mars	Exposition Méli'Matières de l'Amicale Laique avec la participation de l'Association Familiale	CEP du Prieuré
	Du 28 mars au 2 avril	«Mimages», festival des arts du mime Renseignements : 04.75.81.01.20	
AVRIL <<	du 23 au 25 avril	Vogue de Pâques - Centre-ville	Renseignements au 04 75 74 77 00
	Lundi 25 avril	 Pogne et vin blanc en musique avec la participation de l'Ecole municipale de musique - 11h	Place de la Paix

L'Office de Tourisme Rhône Crussol labellisé



Le 14 octobre 2010, une délégation de Rhône Crussol Tourisme s'est vu remettre, dans les locaux du ministère du Tourisme à Paris, le label «**Vignobles et Découvertes**» des mains de M. Hervé NOVELLI, Secrétaire d'Etat chargé du Commerce, de l'Artisanat, des Petites et Moyennes Entreprises, du Tourisme et des Services.

Le label «**Vignobles et Découvertes**» vise à promouvoir le tourisme sur le thème de la vigne et du vin. Il est attribué à des destinations proposant une offre de produits touristiques multiples et complémentaires :

hébergement, restauration, visites de caves et dégustations, musée et événements. Il doit permettre à la fois :

- d'améliorer la lisibilité de l'offre qui reste difficile d'accès au vu de la multiplicité des appellations,
- de développer la fréquentation et la consommation touristique grâce à ce facteur d'attractivité,
- de développer le débouché tourisme dans le secteur viticole.



Sur 43 dossiers, seulement 10 ont obtenu cette distinction qualitative sur l'ensemble du territoire français. Pour les Côtes-du-Rhône, Rhône Crussol Tourisme est l'unique organisme à avoir obtenu le label. Il met ainsi à l'honneur ses trois appellations : Cornas, Saint-Péray et Saint-Joseph (pour une partie de l'appellation).

D'importants moyens de promotion seront mis à disposition de notre territoire par le biais d'Atout France qui sera le relais du Label au niveau international. Les autres territoires nommés sont autant de vignobles prestigieux : en Bourgogne, Colline de Corton, Montrachet, et Côte de nuits, dans la Loire, Vallée du Layon, Chinon, Bourgueil, dans le Rhône, Beaujolais, dans le sud Ouest, Gaillac, et enfin Cognac.

Rhône Crussol Tourisme va pouvoir, avec l'obtention du label, développer l'œnotourisme sur son territoire et attirer des visiteurs de plus en plus nombreux.

Aujourd'hui, 30 prestataires sont labellisés sur notre territoire et véhiculent les marques «vignobles et découvertes». Parmi eux des restaurateurs, des hébergeurs, des sites touristiques (Ardèche- miniatures, Château de Crussol, grottes et Musée de Soyons, etc..), et surtout des viticulteurs. Tous sont regroupés autour de la même mission, la mise en valeur de l'œnotourisme.



■ Dès 1966 et la création du syndicat mixte du canton de Saint-Péray, compétent en matière de gestion de la ressource en eau, notre commune s'est lancée dans la voie de la coopération intercommunale. Sur la base d'intérêts convergents, la ville s'est par la suite associée à d'autres collectivités au sein du S.I.M.C.E.S. (Syndicat Intercommunal pour la protection des Massifs anciens de Crussol et Soyons), dissous en 2004, et

du S.I.S.A.V. (Syndicat des Services de l'Agglomération Valentinoise) plus connu sous le nom de Valence Major, qui cessera d'exister au 31 décembre prochain.

■ Avec la création, en octobre 2004, de la Communauté de Communes Rhône-Crussol (CCRC), regroupant les communes ardéchoises de l'agglomération valentinoise, notre commune a en quelque sorte validé son intégration à l'échelon intercommunal. Saint-Péray et l'intercommunalité, c'est donc une histoire déjà riche et variée avec, toujours, une même ligne de conduite : travailler ensemble, en respectant les spécificités de chacun, dans le respect de ses voisins et partenaires, non pour imposer ses propres vues au nom de ses intérêts propres, mais pour servir l'intérêt général.

■ Cette ligne de conduite, qui prévalait au moment de la création de la CCRC, est aujourd'hui encore au cœur de l'ambition intercommunale de Saint-Péray, à l'heure où nous connaissons une nouvelle étape dans la voie de l'intercommunalité avec l'élargissement de la CCRC et sa fusion, au 1^{er} janvier 2011, avec la Communauté de Communes du Pays de Crussol (voir l'article consacré à cette fusion en page 21).

■ Au delà de l'élargissement territorial - la nouvelle entité née de cette fusion couvrira 11 communes, pour une population totale de 28 000 habitants - c'est aussi et surtout un élargissement sur le plan des compétences qui s'opère puisque la nouvelle Communauté de Communes Rhône-Crussol ainsi constituée va se voir confier de nouvelles missions qui viendront s'ajouter à celles qu'elle avait en charge depuis sa création, notamment l'assainissement et la voirie.

■ Loin d'être un repli sur soi des communes de la rive droite de l'agglomération, cette montée en puissance de la CCRC est aussi une porte ouverte vers une intégration plus large encore, avec l'adhésion prochaine de la CCRC à la communauté d'agglomération de Valence.

■ L'ambition intercommunale de Saint-Péray repose sur des principes clairs et une volonté forte, dans le souci de l'intérêt général, de la concertation et de la solidarité. C'était vrai hier. Ça l'est toujours aujourd'hui. Ça le sera encore demain.

C'est une page qui vient de se tourner à la mairie de Saint-Péray avec le départ, début octobre, de Sylvie BARD, directrice générale des services depuis 1995. Dans quelques jours, ce sera au tour d'une autre «figure historique» de la mairie, Robert CRESPIN, directeur des services techniques, de suivre le mouvement. Tous deux rejoignent à temps plein la Communauté de Communes Rhône-Crussol, où ils travaillaient jusqu' alors à mi-temps. Ils accompagneront ainsi le développement et la montée en puissance de la structure intercommunale appelée elle aussi à prendre une ampleur supplémentaire. Tous nos vœux de réussite les accompagnent dans leurs nouvelles missions.

Le Maire, Jean-Paul LASBROAS

no 37

SOMMAIRE

TRAVAUX / AMÉNAGEMENT

p.4/5 | Tour d'horizon des chantiers de la ville

RELATIONS EUROPÉENNES

p.6/7 | Saint-Péray au carrefour de l'Europe

ANIMATIONS

p.8/9 | Au rendez-vous du Goût... Coup de projecteur... Solidarité et générosité

LE DOSSIER

p.10/11 | Urbanisme : une réflexion prospective pour le Saint-Péray de demain

CLIN D'ŒIL

p.12/13 | Fêtes, animations... et plus encore

CULTURE

p.14 | Les coups de cœur de la bibliothèque

JEUNESSE

p.15 | Sac... Ados : un nouveau contrat enfance-jeunesse

VIE PRATIQUE

p.16 | Impôts : du nouveau pour le calcul de la taxe d'habitation

VIE LOCALE

p.17 | A... comme Aventure

PATRIMOINE

p.18/19 | Le Temple a 150 ans

VIE ÉCONOMIQUE

p.20 | Du nouveau dans la vie économique locale

INTERCOMMUNALITÉ

p. 21 | La CCRC prend de l'ampleur

PERSONNEL COMMUNAL

p. 22 | Une page se tourne Au cœur de l'information

ÉTAT CIVIL - PEINE PARTAGÉE

p. 23 | Etat civil Jean MARMEYS



Joyeuses fêtes de fin d'année

SAINT-PÉRAY Magazine est édité par la Mairie de St-Péray, Place de l'Hôtel de Ville 07130 St-Péray - Tél.: 04 75 81 77 77 - Fax : 04 75 81 77 78

Directrice de la publication : Joëlle CORNUT-CHAUVINC.
 Rédacteur en chef : Damien LAPÔTRE.
 Rédaction, photos, maquette : Service communication avec la participation de Julie REYNE.
 Crédit illustrations : Ville de Saint-Péray, M. et Mme Nicolas, Mme Charier, Mme Martin, Mme Chatot, Mme Grallat-Joly.
 Régie publicitaire : Place de l'Hôtel de Ville - 07130 St-Péray
 Tél.: 04 75 81 77 77.
 Fabrication : Viacom - 7 rue Pierre et Marie Curie - 07130 Saint-Péray
 Tirage : 3 700 exemplaires
 Distribution : Société Distribal
 Dépot légal : n° 38-41/96
 Votre magazine sur le site internet : www.st-peray.com



Nouvel abribus du collège.



Liaison passerelle du Quai / passerelle des gendarmes.



Tour d'horizon des chantiers de la ville

Secteur Les Anémones / rue de Lattre de Tassigny

- Reprise et réfection du réseau d'eaux usées dans la rue de Lattre de Tassigny réalisées sous l'égide de la Communauté de Communes et reprise des canalisations et des branchements d'eau potable par le syndicat mixte du canton de Saint-Péray - coût : 60 000 €.
- Rénovation et mise aux normes de l'éclairage public (installation de nouveaux candélabres dotés d'ampoules basse consommation qui permettent une économie d'énergie importante : consommation moindre et modulable, de 60 W (jusqu'à minuit) à 30 W (de minuit à 6 heures) contre une puissance de 125 W par candélabre auparavant) - coût : 48 000 €.
- Sont également programmés : enfouissement des lignes électriques et téléphoniques, reprise des trottoirs, rénovation totale du tapis de rue et goudronnage.

Rue Jean Moulin

- Reprise des canalisations et des branchements d'eau potable par le syndicat mixte du canton de Saint-Péray et réfection de la voie avec reprise des caniveaux et bordures afin de faciliter l'écoulement des eaux de pluie - coût : 115 000 €.
- Sont également programmés : enfouissement des lignes électriques et téléphoniques et rénovation de la rue (*nouveau revêtement en enrobé et pose de ralentisseurs*).

Liaison passerelle du Quai / passerelle des Gendarmes

- Aménagement d'une liaison cyclable et piétonne goudronnée le long du Mialan, entre les passerelles du Quai et des Gendarmes - coût : 30 000 €. Un nouvel éclairage public y sera prochainement installé (*cet éclairage ne fonctionnera pas entre 22h et 6h*) - investissement estimé : 30 000 €.

Equipements sportifs

- Reprise de l'étanchéité de la toiture du gymnase municipal - coût : 85 000 € ;
- Pose de nouvelles clôtures au stade de la Plaine répondant aux normes de la fédération française de football - coût : 37 000 €.
- Mise en conformité électrique de l'éclairage du terrain d'entraînement (avec changement des projecteurs pour un meilleur éclairage) - coût : 30 000 €.

Barrières quai Jules Bouvat

- Pose de nouvelles barrières le long du quai Jules Bouvat, entre la rue de Crussol et la rue Napoléon Martin, dans la continuité de ce qui avait été fait en 2009 entre la rue du Vieux Pont et le carrefour de la Libération - coût : 14 700 €.

Temple

- Rénovation des peintures intérieures du temple - coût : 9 000 €.





Barrières quai Jules Bouvat.

Fin août, le chantier de l'extension des locaux du restaurant scolaire de l'école des Brémondrières arrivait à son terme. L'inauguration a eu lieu le 18 novembre dernier. Parallèlement à ces travaux, d'autres chantiers ont été menés ces derniers mois.



Inauguration de la cantine des Brémondrières.

le



La future extension du cimetière.

Achat d'un nouvel abribus

- Installation d'un abribus au collège de Crussol - coût : 17 300 € (opération ayant nécessité l'évacuation de 4 tilleuls replantés au parc de Chavaran (coût : 1 200 €) et la réalisation d'une surface en béton désactivé (coût : 9 000 €).

Cimetière

- Travaux préparatoires à une future extension du cimetière municipal : terrassement (13 300 €) et réalisation d'un mur de soutènement (9 500 €) pour une surface supplémentaire de 3 800 m².
- Création d'un escalier avec garde-corps reliant directement le cimetière au parking de la place du Souvenir français - coût : 6 600 €.



Un escalier pour l'accès au cimetière.

CONCOURS : Un nom pour la médiathèque

Plusieurs propositions ont déjà été recueillies pour donner un nom à la future médiathèque mais le concours n'est pas clos. Il vous reste encore quelques jours pour y participer en envoyant, par courrier, vos suggestions à la mairie.

Le jury, composé de conseillers municipaux, étudiera les propositions formulées : la proposition retenue sera primée et son auteur recevra en cadeau 24 bouteilles de Saint-Péray.

Adressez vos suggestions jusqu'au 31 décembre 2010 à l'adresse suivante :
CONCOURS : un nom pour la médiathèque
Mairie - Place de l'Hôtel de Ville
07130 Saint-Péray.

Le chantier de la médiathèque

Débuté en septembre 2009, le chantier de la médiathèque arrive bientôt à son terme en cette fin d'année. Ces dernières semaines, alors que les travaux d'aménagement intérieur suivaient leur cours, une intervention importante a été menée avec la réalisation des enduits des façades.

Désormais, le bâtiment est quasiment définitif dans son aspect extérieur avec ses façades colorées, la grande baie vitrée et la verrière matérialisant le patio, sans oublier cette originalité que constituent les boîtes de lecture accrochées aux façades du bâtiment.





Saint-Péray au carrefour de l'Europe



A Groß-Umstadt...

Du 16 au 20 septembre, une délégation saint-pérollaïse menée par le maire Jean-Paul LASBROAS s'est rendue à Groß-Umstadt pour les festivités de la fête des vins de notre ville jumelle allemande. La délégation d'une trentaine de personnes était composée d'élus et de membres du comité de jumelage, mais aussi de notre nouvelle reine des vins et du jumelage, Mélissa HAMERLIK, et de ses dauphines, Nancy DUMAS et Jennyfer SALLE.

Cette année, cette rencontre de la Winzerfest était un peu particulière puisqu'elle fut l'occasion de la signature officielle d'un nouveau jumelage pour Groß-Umstadt avec la ville italienne de Dicomano. C'est donc sous les yeux des délégations de Saint-Péray et de Santo Tirso que les maires de Groß-Umstadt et Dicomano ont officialisé leur partenariat européen.



A Asso...

Quinze jours plus tard, du 1^{er} au 4 octobre, c'est en Italie, à Asso, que les représentants de la ville de Saint-Péray et le comité de jumelage se sont déplacés. Une quinzaine de personnes ont participé à ce voyage au cœur de la région des lacs pour lequel un déplacement en car avait été organisé par le comité de jumelage. L'occasion pour tous, Français et Italiens, de célébrer les 9 années d'une jeune mais active union entre les deux communes.

Lors de ce séjour, M. LASBROAS s'est vu décerner le titre de **Citoyen d'Honneur de la ville d'Asso**, par Mme Maria Giulia MANZENI, maire de notre ville jumelle. Par cette distinction, le conseil municipal d'Asso a souhaité rendre hommage à un travailleur dévoué du jumelage entre Saint-Péray et Asso, mais plus encore à un moteur de cette jeune amitié franco-italienne.

Cet hommage était également l'occasion pour Maria Giulia MANZENI de remercier son homologue et ami de Saint-Péray, pour leurs fructueuses années de collaboration passées et à venir.

Surpris et ému de cet honneur, M. LASBROAS a reçu cette distinction avec beaucoup de fierté. Revenant dans son allocution sur les presque 10 années d'échanges et de visites officielles, Jean-Paul LASBROAS a ensuite chaleureusement remercié les élus d'Asso et à travers eux l'ensemble de ses citoyens.

Associant les Saint-Pérollaïses et Saint-Pérollaïses à cet honneur, «*cette distinction est non seulement un honneur pour moi mais également pour l'ensemble de la population de Saint-Péray*», Jean-Paul LASBROAS a ensuite donné rendez-vous à tous les habitants d'Asso en septembre prochain à Saint-Péray, pour la fête des vins et du jumelage, afin de célébrer aux côtés de leurs amis français, les 10 ans du jumelage entre Saint-Péray et Asso.



Après la fête des vins et du jumelage qui a vu, cette année encore, la visite amicale d'importantes délégations de nos villes partenaires de Groß-Umstadt, Asso et Santo Tirso, la ville de Saint-Péray a une fois de plus démontré son ancrage européen en étant dignement représentée lors des rencontres successives de la Winzerfest de Groß-Umstadt et de la fête du cheval de Asso.

Mme CIUCCHI (Maire de Dicomano) et M. RUPPERT (Maire de Groß-Umstadt), entourés de M. LASBROAS (Maire de Saint-Péray) et de M. CASTRO FERNANDES (Maire de Santo Tirso).



Un nouveau jumelage en 2011...

Au-delà des célébrations de ce 10^{ème} anniversaire du jumelage entre Asso et Saint-Péray et du 45^{ème} anniversaire du jumelage entre Groß-Umstadt et Saint-Péray, l'année 2011 sera à coup sûr une année symbolique pour l'engagement européen de Saint-Péray puisqu'un nouveau jumelage sera officialisé avec la ville portugaise de Santo Tirso.

Petit historique :

- **1988** : début des relations avec Santo Tirso suite à la signature d'un jumelage entre Santo Tirso et Groß-Umstadt
- **1^{er} septembre 1991** : signature d'un pacte d'amitié entre Saint-Péray et Santo Tirso
- **1991-2010** : échanges réguliers entre les deux villes, que ce soit à Saint-Péray, à Santo Tirso ou à Groß-Umstadt
- **juillet 2010** : proposition de la municipalité de Saint-Péray de transformer le pacte d'amitié en un véritable pacte de jumelage
- **8 septembre 2010** : accord officiel de la municipalité de Santo Tirso
- **28 septembre 2010** : délibération du conseil municipal de Saint-Péray prise à l'unanimité officialisant la signature d'un jumelage en juillet 2011, à Santo Tirso, lors des festivités de la Sao Bento, puis à Saint-Péray, en septembre 2011, lors de la fête des vins et du jumelage.



Le jumelage, c'est aussi des échanges à destination des jeunes :

En juillet, un jeune Saint-Pérollais a pu bénéficier d'un stage à la Sparkasse (Caisse d'Epargne) de Groß-Umstadt, dans le cadre de ses études.

Cet été toujours, du 31 juillet au 14 août, une cinquantaine de jeunes Allemands de Groß-Umstadt sont venus à Saint-Péray pour un camp d'été organisé par le comité de jumelage de Groß-Umstadt, en partenariat avec la mairie de Saint-Péray. Enfin, dans le cadre des échanges scolaires entre le collège de Crussol et le collège de Groß-Umstadt, ce sont 36 jeunes élèves allemands qui ont séjourné chez leurs correspondants saint-pérollais, du 30 septembre au 7 octobre. Ces échanges se poursuivront en 2011 avec un séjour à Groß-Umstadt au printemps pour les élèves germanistes et un séjour à Asso pour les élèves italianisants.





Du 8 au 10 octobre, Saint-Péray s'est mis à l'heure du goût et du terroir avec la 8^{ème} édition du marché du goût organisé par l'OMAC au CEP du Prieuré.

Au rendez-vous du Goût...



Une opération labellisée Semaine du Goût

Les animations ont débuté le vendredi par des ateliers pédagogiques réservés aux élèves des écoles primaires de la commune ainsi qu'aux plus petits du centre multi-accueil Les Loupiots. Ces ateliers, animés par le Syndicat des Bouchers et le Syndicat des Boulangers de l'Ardèche, ont réellement enchanté les enfants qui ont pu découvrir quelques secrets de ces deux filières parfaitement représentatives de la gastronomie française et de notre terroir local. Et comme il ne saurait être question de terroir sans parler du vin et de la vigne, les viticulteurs locaux étaient également présents pour faire découvrir leur savoir-faire : Stéphane ROBERT, Stéphan CHABOUD et Rémy NODIN sont ainsi venus à la rencontre des élèves présenter la fabuleuse histoire du vin, «du raisin au vin». Et c'est la toque de chef sur la tête que chaque enfant est reparti, prêt à mettre en pratique à la maison, cette leçon grandeur nature du «bien manger».

Les adultes aussi...

Comme il n'est jamais trop tard pour apprendre, après les enfants ce fut au tour des adultes de s'initier au goût lors d'ateliers cuisine : Christian GIROUX, expert et cuisinier de plantes sauvages, et Claudia PERDRIOLLE, passionnée de cuisine, ont ainsi proposé deux ateliers culinaires autour des plantes et des desserts qui ont été suivis avec gourmandise par de nombreux apprentis cuisiniers venus apprendre quelques tours de main. En soirée, le vin fut une nouvelle fois à l'honneur avec un atelier dégustation animé par Jean-Philippe LEROY, sommelier conseil, qui a partagé sa passion du vin.

Le Grand Marché du Goût

Enfin, le samedi et le dimanche, tout un panel d'artisans du goût avait pris possession du CEP du Prieuré pour le désormais traditionnel Marché du Goût. Gourmandises sucrées et



Autre nouveauté : cette année, une nocturne était proposée au public le samedi soir, jusqu'à 22 heures, en parallèle avec la traditionnelle rôtie de châtaignes offerte par les commerçants de Saint-Péray.

spécialités salées étaient bien sûr au rendez-vous avec cette année quelques nouveautés : caramel en pot, sel de Guérande, sucres aromatiques, nougat et chocolat liquide ou en liqueur... Il y en a eu pour tous les goûts !

Bref, un rendez-vous de choix dans la programmation automnale de l'OMAC, encore rehaussé par la magnifique décoration du hall du CEP du Prieuré consacrée à la viticulture qui, à elle seule, valait vraiment de faire un tour par le CEP en ce week-end dédié au goût.

Après le Marché du Goût, les animations se sont poursuivies avec du théâtre (Comédie de Valence), du chant (chorales Biboffreloula et Swin Gom), de la musique (concert proposé par l'Harmonie de Saint-Péray en clôture de son année du centenaire), sans oublier les retransmissions Ciel Ecran (spectacle du chansonnier Bernard MABILLE, concert du ténor Roberto ALAGNA, et le célèbre opéra le Lac des Cygnes par le Théâtre du Bolchoï de Moscou) sur grand écran au CEP du Prieuré.

Coup de projecteur sur une artiste saint-pérollaïse

Bien connue du milieu artistique pour ses participations remarquées à diverses expositions ou salons des métiers d'art, **Béatrice CHABOT** a fait de sa passion pour la sculpture en général et la terre en particulier une véritable activité en ouvrant son propre atelier de création. Depuis cette année, son «Atelier des Gueules» est ouvert aux élèves pour des cours ou des stages (uniquement sur rendez-vous).

■ Pour en savoir plus, n'hésitez pas à la contacter au 04 75 81 05 80 ou à vous rendre sur son site Internet : www.gueulesdargile.fr

Gueules d'Argile



Solidarité et générosité

A l'occasion de la Quinzaine de la solidarité, du 11 au 22 octobre, la mairie de Saint-Péray, le Centre communal d'action sociale (C.C.A.S.) et le Relais alimentaire se sont une nouvelle fois mobilisés pour une grande opération de collecte de denrées.

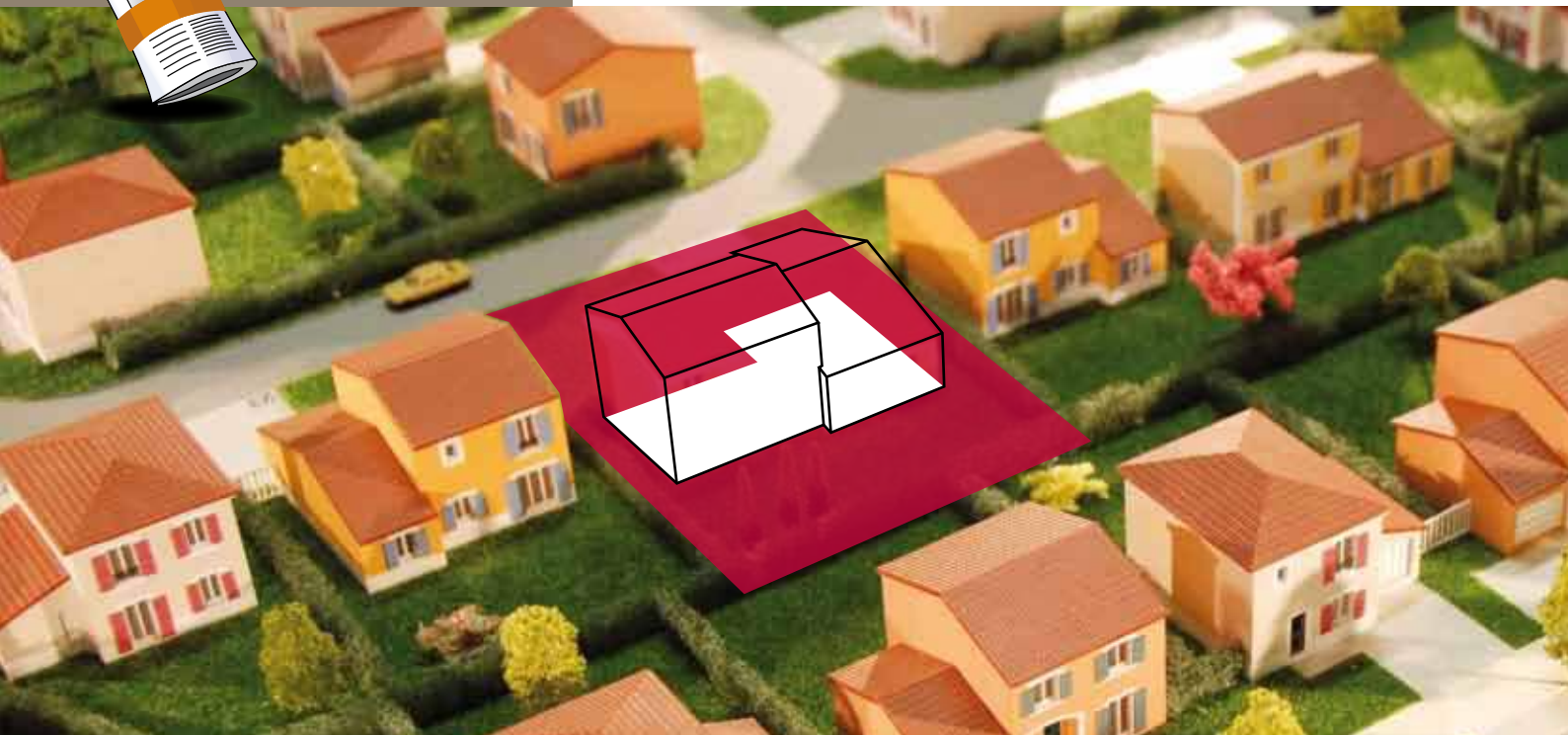
Durant ces deux semaines, les établissements scolaires de la ville ont accueilli des points de collecte de denrées alimentaires afin de recevoir les dons qui seront ensuite distribués aux personnes nécessiteuses par le Relais alimentaire.

Un grand remerciement aux directrices et au directeur des écoles qui ont joué le jeu de cette action de solidarité et, surtout, aux enfants et parents d'élèves qui se sont mobilisés en masse pour cette noble cause.

Cette année, les communes d'Alboussière, de Champis, de Soyons et de Touloud s'étaient également associées à cette campagne de solidarité qui aura permis de récolter plus de **490 Kg** de nourriture.

C'est une aide importante qui a ainsi été fournie au Relais alimentaire pour faire face aux demandes croissantes des personnes, une aide à laquelle chacun d'entre nous peut apporter sa contribution en déposant, tout au long de l'année, des dons au local du relais, rue Ferrachat, lors de ses permanences les jeudis après-midi.

*En préambule à cette action se tenait les 8, 9 et 10 octobre derniers la traditionnelle opération brioches de l'A.D.A.P.E.I. (association départementale des amis et parents de personnes handicapées mentales). La mise en place de points de vente sur la commune, la mobilisation de dizaines de bénévoles et l'aide de plusieurs associations (Groupement du personnel communal, Tennis Club, Croix Rouge, Conjointes survivants, Club Automne ensoleillé, Boule mousseuse, Pétanqueurs de Crussol, Baladins de Crussol) ont permis de récolter la somme de **705,30 €** au bénéfice de l'A.D.A.P.E.I., notamment pour ses missions d'aide et de soutien aux familles de personnes handicapées.*



L'urbanisme : une réflexion prospective

Qu'est-ce que le PLU ?

Le Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) est un document qui fixe les règles générales et les servitudes d'utilisation des sols. Il définit les règles concernant l'implantation des constructions et le droit des sols. Il sert aussi de cadre pour établir les zones de la commune en fixant pour chacune sa constructibilité ou non et le règlement particulier qui s'y applique. Par exemple, les zones centrales denses à vocation d'habitat et de service, les zones résidentielles de faible densité en coteaux, les zones naturelles protégées... Ce plan s'impose à toutes les constructions y compris celles que la commune réalise pour son usage ou celui de ses administrés.

Ainsi, toute ouverture à l'urbanisation de nouvelles zones du territoire communal nécessite une révision préalable du PLU, selon une procédure très stricte. Il peut en effet être modifié ou révisé sur décision du Conseil Municipal, mais à chaque fois une procédure de consultation très précise et rigoureuse est à observer sous peine de nullité :

- Délibération du Conseil Municipal pour lancer la procédure,
- Avis des services de l'État (Préfecture, Agriculture, Equipement, etc...),
- Enquête publique avec rapport du Commissaire enquêteur,
- Délibération du Conseil Municipal pour approuver le PLU modifié ou révisé,
- Possibilité, pendant 2 mois, pour un tiers de contester le nouveau PLU devant le tribunal administratif.

Depuis 2010, un nouveau document vient s'ajouter au PLU : le PPRI ou Plan de Prévention du Risque Inondation.

Par arrêté du 28 juillet 2008, le Préfet de l'Ardèche a prescrit l'élaboration d'un PPRI sur le Rhône et le Mialan. Une première étude réalisée par le cabinet C2I a été menée sur la base d'une concomitance des crues centennale sur le Mialan et décennale sur le Rhône. Cette étude indépendante a permis d'établir le PPRI présentant notamment une carte des aléas pour le Rhône et le Mialan et une carte du zonage en résultant, délimitant ainsi deux secteurs, l'un fortement exposé au risque d'inondation et l'autre modérément exposé (zones qui étaient d'ailleurs déjà identifiées comme inondables sur le PLU en vigueur).

C'est sur la base de ces cartes qu'un règlement relatif à l'occupation et à l'utilisation des sols sur chacune des zones considérées a été établi.

Après avoir reçu l'avis favorable du conseil municipal (délibération du 24 septembre 2009), le projet de PPRI a ensuite été présenté au public via une réunion publique et une exposition à la mairie avant d'être l'objet d'une enquête publique.

Celle-ci, menée début 2010, a reçu un avis favorable du commissaire enquêteur qui a demandé une étude complémentaire sur le Mialan, sur la partie située en amont du pont de Touloud.

Réalisée en juin dernier à la demande des





La gestion et la maîtrise de l'urbanisme, c'est l'outil numéro 1 dont dispose une mairie pour le développement et l'aménagement maîtrisé de son territoire. En la matière, les règles sont nombreuses et précisément codifiées : **c'est le Plan Local d'Urbanisme (PLU).**

ve pour le Saint-Péray de demain



services de l'Etat, toujours par un cabinet indépendant, cette étude complémentaire a confirmé les conclusions de la première étude. Le projet a ainsi pu être soumis, pour approbation au Préfet de l'Ardèche qui l'a validé le 21 octobre 2010.

Depuis cette date, les dispositions relatives aux risques d'inondations sur le Rhône et le Mialan s'appliquent donc au Plan Local d'Urbanisme de la commune et toute nouvelle urbanisation du territoire communal devra s'y conformer.

Le CAUE, à vos côtés pour vos projets de construction ou de rénovation

Le CAUE de l'Ardèche (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Ardèche) est une association départementale d'assistance architecturale aux particuliers. A ce titre, elle peut proposer ses conseils pour tout projet de rénovation, d'extension ou de construction.

Régulièrement, des permanences sont organisées sur la commune au cours desquelles les architectes du CAUE peuvent vous apporter conseils et informations autour de votre projet : les étapes successives d'un projet de construction, la conception, la réglementation, la technique, etc.

Les permanences du CAUE sont gratuites. Pour un rendez-vous, appelez simplement le 04 75 64 63 04.

*Pour en savoir plus, vous pouvez contacter le CAUE : 2 bis avenue de l'Europe
BP 101 - 07001 Privas Cedex
Tél.: 04 75 64 36 04 - Fax : 04 75 64 01 30
Courriel : caue-07@wanadoo.fr*



A savoir : réglementation pour les établissements recevant du public

Il existe plusieurs formalités préalables à l'ouverture d'établissements ayant vocation à recevoir du public :

- au titre du Code de l'urbanisme
=> dépôt de demande de permis de construire ou déclaration préalable ;
- au titre du Code de la construction et de l'habitation (sécurité et accessibilité)
=> autorisation de travaux.

Pour tout renseignement, prendre contact au préalable avec le service urbanisme de la mairie pour connaître les démarches à entreprendre (tél.: 04 75 81 77 70 - fermeture le mardi).





Sac... Ados : plein succès pour les animateurs !



Cross du collège : des jeunes bien en jambes.



Carton plein pour les jeunes Archers de Crussol.



Saint-Péray au rendez-vous de la fraternité européenne.



Fête des vins et du jumelage : le comité de jumelage au cœur du défilé.



Cérémonie du 11 novembre 1918 : l'hommage aux Poilus.



Défilé de la fête des vins et du jumelage : les écoliers de la Sainte Famille aussi.



Ambiance musicale pour la Rôtie de châtaignes des commerçants.



1^{er} décembre 2010 : Saint-Péray sous la neige.



Marché du Goût : le rendez-vous de toutes les saveurs.



Forum des associations : clowns et acrobates en herbe.



Crussol en fête : les chevaliers des temps modernes au pied du château.



Revivre les heures glorieuses du Moyen Age avec Crussol en fête.



Forum des associations : vitrine du monde associatif.



Une journée à Crussol à la découverte des oiseaux.



Le terroir à l'honneur à l'occasion du Marché du Goût.

Les coups de cœur de la bibliothèque

► **A lire... à découvrir...**

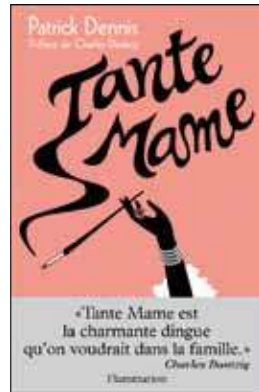
Adultes



Fragments

de Marilyn Monroe
(Anthologie-Seuil) Poèmes, écrits intimes, lettres

Marilyn était un mythe de son vivant mais sa mort prématurée a encore nourri son mystère. Le livre Fragments permet d'atteindre la réalité du mythe de Marilyn Monroe, de découvrir la sensibilité exacerbée, la véritable créativité, qui se cachaient derrière l'image de la blonde pulpeuse.



Tante Mame

de Patrick Dennis
(Flammarion) - Roman

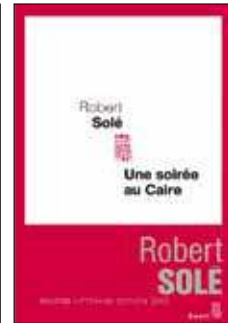
Tante Mame est une femme imprévisible, émancipée, et fantasque dont la vie est régie par un principe intangible : la liberté. Lorsqu'elle recueille son neveu Patrick, jeune orphelin, ce n'est pas pour l'entretenir dans les convenances ni les conventions, mais pour l'initier à une existence exubérante, pleine de passions cocasses et d'humour, lui donnant ainsi une leçon pour la vie: ne jamais céder au découragement...



Une femme célèbre

de Colombe Schneck
(Stock) - Roman

Colombe Schneck dessine le portrait digne de Denise Glaser, femme de télévision, à la vie discrète et mystérieuse, toute en ombre et lumière, tandis qu'en parallèle elle met en miroir une jeune journaliste et écrivain de notre époque qui ressent les fragilités de la gloire. C'est une façon d'hommage, pudique et sincère, autant qu'une réflexion fine sur les revers de la célébrité.



Ce soir au Caire

de Robert Solé
(Seuil) - Roman

Ce soir-là, au Caire, Dina reçoit. Une petite société cosmopolite se presse dans l'ancienne maison de son beau-père, Georges bey Batrakani, qui fut le roi du tarbouche. L'Égypte, en pleine effervescence sociale et religieuse, a beaucoup changé depuis les années 1960. La plupart des membres de la famille Batrakani, dispersés aux quatre coins du monde, n'y sont jamais revenus, préférant vivre avec leurs souvenirs. Ce n'est pas le cas de Charles, le narrateur, qui, après une longue période d'amnésie volontaire, séjourne régulièrement au Caire.

Jeunesse



Le plus beau des cadeaux

de Lionel le Néouanic
(Gallimard) - Album

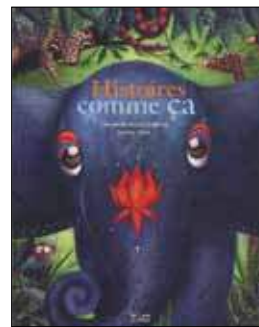
Un petit garçon, Ali, doit traverser toutes les pages du livre pour se rendre à l'anniversaire de son amie, Illa. En route, il découvre des paysages magnifiques, rencontre Monsieur Momo, marchand de bonbons-mots... Mais cette histoire est surtout une traversée de l'histoire de l'art. Chaque page, chaque détail est un clin d'œil à un artiste, à un tableau.



Mon abécédaire en comptines

de Emile Jadoul
(Milan Jeunesse) - Album

A comme une Araignée sur le plancher, B comme la Baleine, C comme les Crocodiles... à raison d'une ou deux par lettres de l'alphabet, trente-trois comptines se succèdent. Ecrites et illustrées, elles sont mises en musique dans le CD qui accompagne l'album.



Histoires comme ça

de Joseph Rudyard Kipling et Justine Brax
(Milan Jeunesse) - Album

Pourquoi les rhinocéros ont-ils la peau toute plissée ? Le chameau a-t-il une bosse ? Et les éléphants une si longue trompe ? 12 contes extraordinaires remettent en question avec beaucoup d'humour et d'imagination des vérités qui paraissent, juste avant, si évidentes et rationnelles.



Le loup s'ennuie

d'Amandine Wanert et Karine Quesada
(Editions Mic Mac) - Album

C'est l'histoire d'un loup très méchant et très effrayant. Dès qu'il pointe le bout de son nez, tous les animaux sont affolés, ils se cachent. Le loup n'a pas d'amis et aujourd'hui, il s'ennuie.

Médaille
de la Famille
FRANÇAISE

La Médaille de la Famille Française est une distinction honorifique décernée aux personnes qui élèvent ou ont élevé dignement de nombreux enfants, afin de rendre hommage à leurs mérites et leur témoigner la reconnaissance de la nation. Cette distinction s'adresse aux parents de 4 enfants ou plus et est attribuée soit à la mère soit au père.

Les mères ou les pères de famille de 4 enfants ou plus, souhaitant recevoir la Médaille de la Famille Française en 2011, sont invités à retirer un dossier à l'accueil de la mairie et à le retourner avant le 18 février 2011.

Pour tous renseignements, vous pouvez joindre le service accueil / état civil de la mairie au 04 75 81 77 77.



Un nouveau contrat enfance-jeunesse



Lors des vacances de la Toussaint,

"Sac... Ados"
Centre de Loisirs
Ville de Saint-Péray

a encore une fois rassemblé de nombreux enfants et adolescents saint-pérollais.
Un vrai succès !



■ Cette affluence ne pouvait que conforter les élus et la municipalité qui, dans les coulisses, poursuivaient depuis quelques mois le projet de développer le centre de loisirs pour permettre ainsi au plus grand nombre de profiter des nombreuses activités. C'est sur ces bases qu'une réflexion avait été engagée avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) du Haut Vivarais pour la préparation d'un nouveau **contrat enfance-jeunesse**.

■ En effet, la CAF accompagne financièrement la commune en matière de politique enfance-jeunesse depuis plusieurs années. Le deuxième contrat enfance-jeunesse arrivant à échéance fin 2009, il a été décidé de le renouveler et d'inscrire des axes de progression, pour une meilleure prise en compte des besoins de la population saint-pérollaise.

■ C'est ainsi qu'à partir des vacances de février 2011, la section 4-6 ans passe de 24 à 30 places et la section 6-11 ans de 36 à 60. Le nombre de places pour les 9-18 reste inchangé : 56 places. De ce fait, 146 places par jour de vacances seront ainsi disponibles, soit au total environ 7000 places à l'année !

■ Le 8 décembre dernier, après de longs mois de travail, les modalités financières, administratives et éducatives ont été actées par la signature du troisième contrat enfance-jeunesse avec la CAF pour une durée de 4 ans.

Maîtriser les coûts de fonctionnement et maintenir un service public de qualité et accessible à tous reste une préoccupation essentielle de la commune, et l'on ne peut que

se réjouir de ce nouvel accord, qui fera sans doute beaucoup d'autres heureux... surtout pendant les vacances scolaires !

Sur vos agendas :

Le prochain centre de loisirs SAC... ADOS aura lieu pendant les vacances de février, du 28 février au 11 mars 2011.

Le programme, actuellement en cours de préparation, sera disponible en ligne sur le site Internet de la mairie avec les dossiers d'inscription à télécharger, à partir de la mi-janvier.

Pour tous renseignements, contactez le service sport animation de la mairie au 04 75 81 77 77 ou rendez-vous sur le site Internet : www.st-peray.com



IMPÔTS : du nouveau pour le calcul de la taxe d'habitation

Pour le paiement de vos taxes foncières et de votre taxe d'habitation, vous pouvez opter pour le prélèvement à l'échéance, la mensualisation ou le paiement direct en ligne.

➔ Simplifiez-vous l'impôt

Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez vous adresser à la trésorerie, rue Jeanne d'Arc, ou vous connecter directement sur Internet à l'adresse suivante www.impots.gouv.fr toute l'année, 7 jours sur 7, 24 heures sur 24.

Vous pouvez également contacter :
Le Centre de Prélèvement Service (69327 Lyon Cedex 3
Tél.: 0810 012 011)

■ La taxe d'habitation applicable à Saint-Péray intègre dans son calcul un certain nombre d'abattements.

■ C'est ainsi que l'**abattement facultatif** à la base a été fixé par la municipalité à son **maximum**, soit **15%** de la valeur locative moyenne et que l'**abattement obligatoire** pour charges de famille a été fixé à son niveau médian : **15%** pour les deux premières personnes à charge et **20%** à partir de la 3^{ème} personne à charge

■ Depuis cette année, le conseil municipal a décidé d'instituer un

abattement de 10% de la valeur locative moyenne des habitations de la commune **au bénéfice des contribuables handicapés***, ou occupant leur habitation principale avec des personnes handicapées*, suivant les règles fixées par le Code général des impôts.

■ Pour bénéficier de cette mesure dès 2011, les contribuables concernés doivent impérativement adresser au service des impôts une déclaration comportant tous les éléments justifiant de leur situation **avant le 1^{er} janvier 2011**.

* Titulaires de l'allocation supplémentaire d'invalidité mentionnée à l'article L.815-24 du Code de la Sécurité Sociale ; Titulaires de l'allocation aux adultes handicapés mentionnée aux articles L.821-1 et suivants du Code de la Sécurité Sociale ; Atteints d'une infirmité ou d'une invalidité les empêchant de subvenir par leur travail aux nécessités de l'existence ; Titulaires de la carte d'invalidité mentionnée à l'article L.241-3 du Code de l'Action Sociale et des Familles.

Après la traversée en side-car du continent européen en 2006, de Saint-Péray jusqu'en Sibérie à travers l'Allemagne, la Pologne, les pays baltes et la Russie, c'est un nouveau voyage inédit qui vaut à Thomas et Chrystel NICOLAS les honneurs de ces pages.



A L'HONNEUR

A... comme Aventure



Pour ce couple saint-pérollais et leurs deux petites filles, Colombe (2 ans et demi au moment du départ) et Iris (7 mois), l'année 2010 était placée sous la lettre A.

A comme Aventure, A comme Ane, A comme Accueil. En effet, cette famille a traversé à pied la France en diagonale. 4 voyageurs, un âne, Lou Petit, âne des Pyrénées de 11 ans spécialiste des longs trajets, et une carriole équipée d'un kit randonnée pour être tirée à pied formaient cette «carêvâne» qui avait bénéficié du soutien de partenaires locaux, notamment pour l'équipement et le matériel.



De mai à septembre, «en diagon'âne», ce furent 4 mois de marche et de rencontres à travers la diagonale du vide, cette bande du territoire français qui s'étire de la Meuse aux Landes, où les densités de population sont très faibles.

Ce périple insolite de 1 000 km (à raison de 5 à 15 km par jour) à travers la Meuse, la Haute-Marne, la Côte d'Or, la Nièvre, la Saône-et-Loire, l'Allier, le Puy de Dôme, la Creuse, la Haute-Vienne, la Corrèze, la Dordogne et le Lot-et-Garonne leur laissera une foule de souvenirs et le goût d'une fantastique expérience de nomadisme, partagée, qui plus est, en famille. Une aventure que vous pourrez découvrir via le documentaire actuellement en cours d'élaboration.

Bravo à eux 4.

Deux Saint-Pérollais ont été nommés au grade de Chevalier dans l'ordre du Mérite Agricole par le Ministre de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche. Il s'agit de :

M. **Max REVIRAND**, directeur général d'un bureau d'études et de gestion agricole,

Des St-Pérollais à l'honneur

M. **Alain BLACHE**, ancien directeur des établissements Coopeyrieux, par ailleurs fervent promoteur des vins de Saint-Péray au sein de la Confrérie du Saint-Péray, dont il est le commissaire général du marché aux vins.

Félicitations à ces deux défenseurs du monde agricole régional pour cette distinction honorifique. Ils rejoignent dans cet ordre M. **Amaury CORNUT-CHAUVINC**, viticulteur arboriculteur, promu au grade d'Officier en 2009.

Dans un tout autre registre, félicitations également à **Bastien GACHE**, jeune Saint-Pérollais et danseur émérite qui est devenu vice-champion de France de modern-jazz, après avoir débuté dans les rangs de l'Amicale laïque de Saint-Péray.



Le Temple a 150 ans...

■ Les 24, 25 et 26 septembre derniers, l'Eglise réformée de Saint-Péray célébrait l'anniversaire de ce temple, à la fois témoin de l'histoire de notre commune et du protestantisme en Ardèche.

Pour l'occasion, diverses manifestations avaient été organisées par la paroisse : exposition, conférences, culte, concert d'une chorale gospel au CEP du Prieuré.

Le temple de Saint-Péray, une genèse tumultueuse...

■ Trace du passé et de l'histoire de la commune, le temple est aussi bien évidemment un symbole du culte protestant à Saint-Péray. Car si l'année 2010 est celle du 150^{ème} anniversaire du temple, la paroisse protestante de Saint-Péray, elle, est un peu plus ancienne et la pratique du culte plus encore. C'est en effet en 1844, le 31 janvier, que la paroisse fut officiellement créée.

■ A l'origine, le culte était célébré dans un local qui n'avait rien de religieux : une remise à voitures. Il est peu de dire combien la construction d'un temple était une demande forte des protestants saint-pérollais mais celle-ci a connu bien des retards et péripéties. En 1846, le conseil

municipal de l'époque acceptait par délibération le principe de construction d'un temple. En 1853, le terrain était acheté.

■ Après maints blocages et tergiversations, ayant valu notamment l'intervention de l'administration impériale de Napoléon III en 1854, les travaux débutèrent en 1857. Deux années s'écoulèrent et, le 3 avril 1859, le temple de Saint-Péray était enfin inauguré.

■ Bien sûr, en un siècle et demi, l'édifice a connu certains aménagements. Les derniers en date, réalisés sous l'égide de la mairie (*le temple, comme tous les édifices de culte édifiés avant 1905, est propriété de la commune*), ne sont pas des moindres puisqu'ils ont permis de lui donner un coup de jeune. Sur les 5 dernières années, ce sont plus de 90 000 € qui ont été investis par la commune pour la toiture, les façades extérieures, les peintures intérieures, et l'aménagement de la cour.

■ Aujourd'hui, plus de 150 ans après son inauguration, le temple demeure fidèle à sa vocation d'alors, d'ouverture à l'autre, d'échange, de nouvelles rencontres, de nouveaux liens entre les habitants et les générations.

Le Pasteur Alain ARNOUX, ministre régional de l'Eglise Réformée, assurait la prédication lors du culte.



Un anniversaire chasse l'autre ! L'année 2010, année du centenaire de l'Harmonie de Saint-Péray, est également l'année d'un autre anniversaire, certes différent mais tout aussi marquant pour notre commune : les 150 ans du temple de Saint-Péray.



Pour l'anecdote...

Au tout début de la décennie 1980, le temple a été au cœur des relations d'amitié unissant Saint-Péray et sa ville jumelle allemande de Groß-Umstadt. A cette époque, l'aménagement d'un nouveau système de chauffage au sol avait été pour moitié pris en charge par la paroisse allemande.

Un vrai geste d'ouverture à l'autre, d'échange, d'entraide. Tout ce qu'incarne aujourd'hui encore le temple de Saint-Péray.

Sources : «150 ans de présence protestante en Ardèche » de Michel MAZET.

A noter : dès la mi-décembre, une plaquette souvenir de ces festivités sera disponible à la vente aux temples de Saint-Péray et de Guilherand-Granges.



Du nouveau dans la vie économique locale

Au **CLAIR** de la **LUNE**

Une nouvelle boutique dédiée aux bijoux en argent et aux senteurs vient d'ouvrir place de la Paix, à côté du P etit Casino. N'hésitez pas à venir la découvrir ! Mme Isabelle FORISSIER vous reçoit du mardi au samedi, de 9h15 à 12h et de 14h30 à 19h30.

- 8 place de la Paix
Tél.: 04 75 60 36 47
Courriel : auclairdelalune07@yahoo.fr

ANI-MANIAC

Ouvert depuis le mois de juin, ANI-MANIAC est un salon de toilettage thalassothérapie pour chiens. Dans ce salon (unique en France), Mlle Amandine FAGGION, diplômée assistante vétérinaire, reçoit nos amis à 4 pattes, du mardi au samedi, de 9h à 17h30, sur rendez-vous (fermeture à 13h30 le mercredi et le samedi).

- 72 rue de la République
Tél.: 09 50 84 22 12

CABINET **BGM**

Saluons la nouvelle dimension prise par le cabinet BGM, avec l'inauguration de ses nouveaux locaux. Fin octobre, BGM a déménagé ses bureaux pour s'installer place de l'Hôtel de Ville. Une nouvelle étape pour M. Jean-Philippe REVIRAND et son équipe dans le développement de ce cabinet d'expertise comptable et de commissariat aux comptes (commerçants, artisans, agriculteurs, activités libérales, associations, PME, PMI...).



ALLO MIRELLA

Vous manquez de temps ? Vous n'aimez pas la couture ? N'hésitez plus et confiez vos travaux de couture (retouches, confection...) à une vraie couturière. Depuis le 1^{er} septembre, Mme Mirella LEHEUTRE vous propose son savoir-faire pour tous vos travaux de couture.

- 1 place de l'Eglise
Tél.: 04 75 40 43 36
Port.: 06 07 79 96 11



KEBAB- SNACK **SAZ**

Le local de l'ancienne épicerie du quartier de la Gare a repris vie avec l'ouverture, début août, d'un snack restauration rapide. Le Snack SAZ, c'est un large choix de plats à emporter ou à consommer sur place. Avec l'ouverture de cette nouvelle enseigne, c'est un peu tout le quartier de la gare qui retrouve une nouvelle jeunesse grâce à M. Saadi SEDIK. Ouvert 7 jours sur 7, du lundi au samedi, de 11h à 14h30 et de 18h à 22h, et le dimanche, de 18h à 22h.

- 1 rue Pierre et Marie Curie
Tél.: 04 75 60 35 21



ID 2 **SCRAP**

Le scrapbooking est à la mode. Le scrapbooking, c'est un loisir créatif, une forme d'art décoratif, consistant à introduire des photographies dans un décor. Et quand un loisir devient une véritable activité, cela donne ID 2 SCRAP. Ouvert depuis fin septembre, ID 2 SCRAP est un atelier-boutique de scrapbooking et carterie créé par Mmes Isabelle DUVILLARD et Isabelle PRADON. Ouvert du mardi au samedi, de 9h30 à 12h et de 14h à 18h (fermeture de la boutique à 17h le samedi).

- 4 square du Sud - Zone Pôle 2000
Tél.: 04 75 80 19 56
Courriel : id2scrap@gmail.com
Blog : <http://id2scrap.canalblog.com>

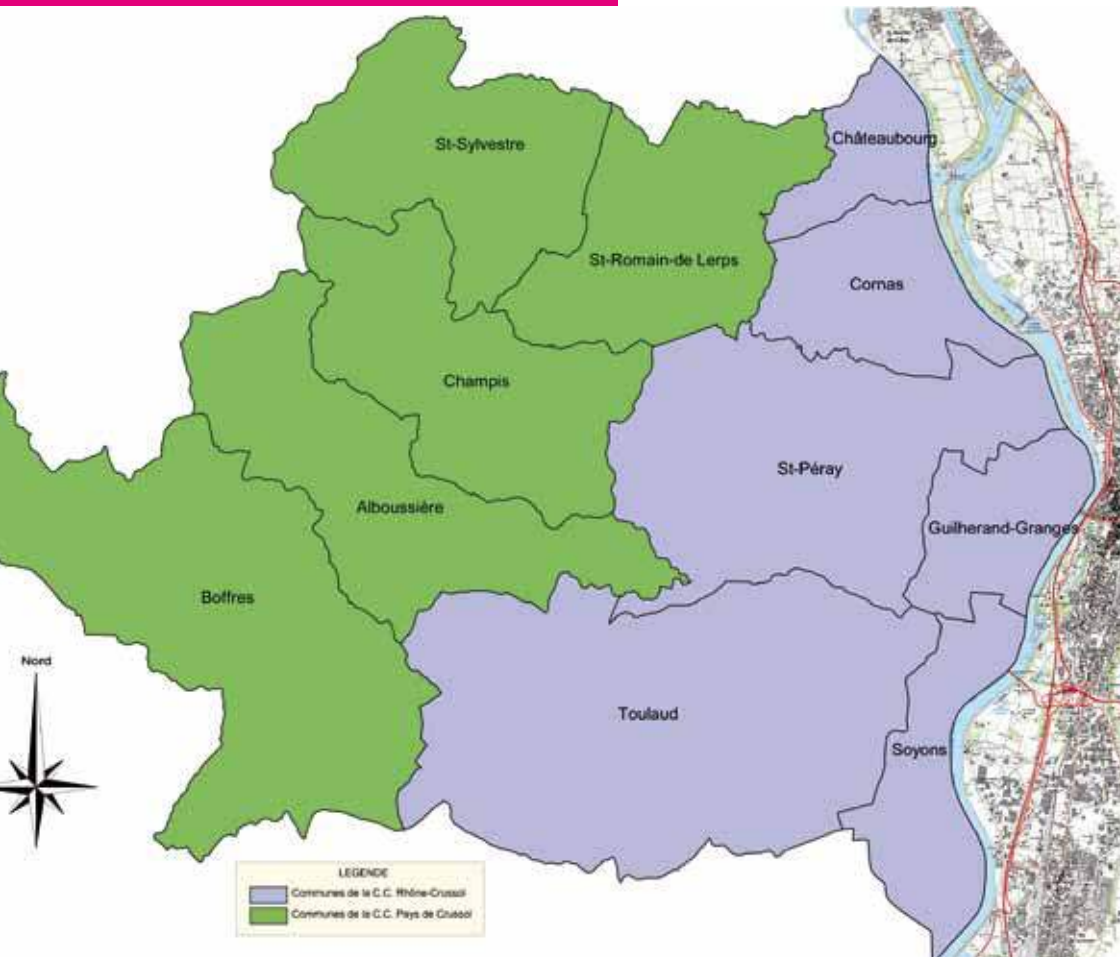


BIENVENUE...

M. Alexis DENJEAN, nouvel agent général du cabinet d'assurance AREAS, et son épouse Christelle, sont les successeurs de M. Xavier COTTE-VERGNE, depuis le 1^{er} août 2010.

- Avenue du Grand Mail - Zone Pôle 2000 - **Tél.: 04 75 80 05 20**
Courriel : a.denjean@areas-agence.fr / c.denjean@areas-agence.fr





Le 1^{er} janvier 2005, la Communauté de Communes Rhône-Crussol, réunissant les villes de Châteaubourg, Comas, Guilherand-Granges, Saint-Péray et Toulaud, entrait officiellement en service. En 2009, l'intégration d'une 6^{ème} commune partenaire, Soyons, permettait de rassembler l'ensemble des communes de la vallée du canton de Saint-Péray.

La CCRC prend de l'ampleur

Dans quelques jours, une nouvelle étape va être franchie avec la fusion, au sein d'une même intercommunalité, des communautés de communes du Pays de Crussol et de Rhône-Crussol, cette dernière donnant son appellation au nouvel ensemble. Avec ce regroupement, c'est donc l'ensemble des communes du canton de Saint-Péray, plus la commune de Boffres, qui s'associent pour mettre en œuvre un projet commun d'aménagement et de développement, au service des quelque 28 000 habitants de l'espace constitué par ces 11 communes.

Cette fusion répond à un double objectif.

Tout d'abord, apporter à l'ensemble de la population les services nécessaires au développement du territoire.

La nouvelle communauté de communes Rhône-Crussol poursuivra donc les missions qu'elle menait depuis 2005 parmi lesquelles la voirie, l'assainissement, la gestion et la mise en valeur des massifs de Crussol et de Soyons... et assurera dès 2011 de nouvelles compétences, les plus importantes étant la lecture publique avec le transfert à l'intercommunalité des médiathèques de Saint-Péray, Guilherand-Granges et Alboussière, les activités sportives avec le transfert des piscines de Saint-Péray et Guilherand-Granges,

le logement avec le lancement d'une nouvelle OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat).

Pour ce faire, elle disposera de deux recettes fiscales : la Cotisation Economique Territoriale (part CFE - Contribution Foncière des Entreprises) et une taxe additionnelle sur la taxe d'habitation, la taxe foncière sur les propriétés bâties et la taxe foncière sur les propriétés non bâties.

Au delà de la logique territoriale qui prévaut (le périmètre de la nouvelle intercommunalité est ainsi plus en cohérence avec le bassin de vie de la rive droite de l'agglomération valentinoise), cette fusion vise aussi à constituer un pôle « ardéchois » en vue d'une intégration future dans une communauté d'agglomération plus vaste comme Valence Agglo Sud Rhône-Alpes.

Qu'est-ce qu'une communauté de communes ?

Une communauté de communes est un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) qui a pour objet d'associer des communes voisines et partenaires au sein d'un espace de solidarité. Ainsi, c'est la communauté de communes qui exerce un certain nombre de compétences, en lieu et place des communes membres.

Au titre de ses missions, la Communauté de Communes Rhône-Crussol assure la compétence en matière de protection et de mise en valeur de l'environnement. C'est dans ce cadre qu'un chargé de mission des sites naturels a été recruté depuis le mois de juin.

Originaire du sud Ardèche, Damien COCATRE connaît bien le département et dispose d'une solide expérience en la matière puisqu'il était auparavant chargé de mission des espaces naturels et Natura 2000 dans une communauté d'agglomération dans le Jura.



Pour tous renseignements vous pouvez contacter M. COCATRE au 04.75.41.99.19 ou par mail : dcocatre@rhone-crussol.fr.

En faire + pour nos sites naturels

Au sein de la CCRC, sa principale mission sera d'appliquer et d'animer le document unique de gestion du site naturel des massifs de Crussol-Soyons-Châteaubourg qui font l'objet de plusieurs politiques de restauration et de préservation du patrimoine naturel, en raison de leurs richesses naturelles (pelouses à orchidées, oiseaux, chauves-souris, papillons...).

Il aura également en charge la coordination et l'animation des actions mises en place sur le site : ouverture des milieux par le débroussaillage et le pâturage, sorties nature avec des accompagnateurs en moyenne montagne, exposition itinérante pour les scolaires et le grand public, élimination des espèces invasives, surveillance du site, panneaux d'information... Enfin, une partie de ses missions sera de restaurer et de mettre en valeur les bords du Rhône, comme les îlots de Soyons, dans le cadre de la future ViaRhôna bis.





Mercredi 6 octobre, c'est une réception toute particulière qui était organisée au CEP du Prieuré. Elus de la ville et du canton, notamment Jacques DUBAY, conseiller général, et Henri-Jean ARNAUD, président de la Communauté de communes Rhône-Crussol, mais aussi l'ensemble du personnel municipal étaient en effet réunis autour du maire, Jean-Paul LASBROAS, pour saluer **le départ de Sylvie BARD de la mairie de Saint-Péray**, après plus de 27 années au sein des services municipaux, dont 15 ans en tant que directrice générale des services.

Une page se tourne

■ Entrée à la mairie de Saint-Péray le 21 février 1983, chargée tout d'abord du domaine de l'urbanisme au sein des services techniques, Mme BARD a ensuite intégré le secrétariat général de la commune. En 1995, elle fut nommée directrice générale des services, une responsabilité essentielle au sein de la collectivité puisqu'elle couvrait ainsi l'ensemble des domaines d'intervention de la mairie et l'ensemble du personnel, du technique à l'administratif.

■ Depuis le 1^{er} octobre 2010, Sylvie BARD a décidé de donner une nouvelle orientation à sa carrière en quittant son poste de directrice des services de la ville de Saint-Péray pour occuper celui de directrice des services de la

communauté de communes Rhône-Crussol, poste qu'elle occupait déjà à mi-temps depuis la création de la CCRC. Elle accompagnera ainsi le développement et la montée en puissance de la structure intercommunale.

■ Pour la mairie de Saint-Péray, c'est sans conteste une page qui se tourne. Dans les prochains jours, un autre cadre de la mairie quittera lui aussi ses fonctions : M. Robert CRESPIEN, directeur des services techniques, rejoint lui aussi la CCRC pour occuper le poste de directeur des services techniques intercommunaux, poste qu'il occupait lui aussi à mi-temps, depuis 2005.

Suite à ces deux départs, il a été nécessaire de procéder à une réorganisation au sein des services.

Le poste de directrice générale des services est désormais confié à Mme Dominique LORMIER, précédemment directrice adjointe, qui sera secondée dans ses fonctions par M. Damien LAPÔTRE. Quant aux services techniques, c'est Mlle Elisabeth MOUNIER qui en assurera officiellement la direction à compter du 1^{er} janvier 2011.

Voyage au cœur de l'information

Mardi 21 septembre, élus de Saint-Péray et responsables de services de la mairie avaient été conviés par M. Pierre FAYOLLE, directeur des éditions 07-26 du Dauphiné Libéré, à visiter le centre de presse de ce grand quotidien régional.

Une visite guidée très instructive, des salles de rédaction aux rotatives, qui a permis à chacun de mieux appréhender le fonctionnement d'un centre de presse et de découvrir les coulisses de l'élaboration d'un journal, avant de l'avoir entre les mains, au petit matin.



Ils sont nés...

BOUVIER Romane	7 juin 2010	JOMARD Tess	19 août 2010
DUFAUD Nino	11 juin 2010	POSÉ Jade	26 août 2010
ROCHE Yanis	20 juin 2010	FERRER Simon	28 août 2010
MICHELAS Paloma	22 juin 2010	ADAILIA Sarra	31 août 2010
HOTOLEAN Benoît	24 juin 2010	BERNARD Laurine	2 septembre 2010
GORY Lynaëlle	5 juillet 2010	CHAPUS Chloé	3 septembre 2010
VACHER Mélie	13 juillet 2010	VERNAY Raphaël	13 septembre 2010
PAGES Evan	16 juillet 2010	BUMAT Luc	15 septembre 2010
ADAILI Alissa	18 juillet 2010	ARNOULD Merlin	16 septembre 2010
AARAB Inaya	20 juillet 2010	BERNARD Scott	17 septembre 2010
TOURASSE Shély	20 juillet 2010	POURCHERE Célia	26 septembre 2010
BRIERE Hugo	22 juillet 2010	REYNAUD Solène	22 octobre 2010
STITI Mariem	24 juillet 2010	NALBANDIAN Louna	24 octobre 2010
REYNAUD Léo	2 août 2010	PEILLON Lisa	24 octobre 2010
ELKHMOLLI Noham	5 août 2010	NOIRET Aymeric	25 octobre 2010
SABATON Ryan	5 août 2010	CAVALIER Alix	27 octobre 2010
DESPESE Théo	8 août 2010	BRUN Constance	29 octobre 2010
AUBRIOT Andy	11 août 2010	BRIDONNEAU Jules	16 novembre 2010

Ils se sont unis...

CRESPIN Julien et ACHIN Sophie	19 juin 2010
BARDISA Ghislain et GOUTAUDIER Ghislaine	19 juin 2010
LEROUX Benoît et CHIEZE Elodie	26 juin 2010
EYDALEINE David et BOISSY Laetitia	3 juillet 2010
GENEST Aymeric et GARAYT Agathe	10 juillet 2010
FEREYRE Vincent et VELIT Sylviane	10 juillet 2010
VIALATOUX Christophe et GOLETTO Nathalie	12 juillet 2010
SOUBEYRAND Frédéric et PERROT-AUDET Emilie	17 juillet 2010
FREITAS Jonathan et KONIG Suzy	17 juillet 2010
DESPESE Jérôme et REYMOND Jenny-Nolwenn	31 juillet 2010
BROUILLARD Damien et NGOULA-BOUANGA Angela	13 août 2010
ARNAUD Denis et BOUARD Pascale	21 août 2010
GUERIN James et MILAZZO Carole	21 août 2010
DA SILVA Joël et ESPITALLIER Laurie	27 août 2010
BUSSEUIL Gil et DEVUN Chantal	28 août 2010
CHOQUET Raphaël et BROYER Marjorie	11 septembre 2010
DEMOLIÈRES Serge et GIRAUD Valérie	18 septembre 2010
KUDLINSKI Cédric et BROUANT Marion	25 septembre 2010
JAM Jean-Luc et HÜRLIMANN Florence	25 septembre 2010
BRIDONNEAU Yann et DUSEAUX Séverine	2 octobre 2010
NORAZ Mathieu et DARONA Sophie	2 octobre 2010
THO Paul et YANG Maye	30 octobre 2010
AUBRIOT Fabrice et LARCHER-BROUILLON Annabelle	6 novembre 2010
REMOUÉ Olivier et LEBRAT Alexa	6 novembre 2010

Ils nous ont quittés...

DUBOIS Marguerite - 86 ans	14 juin 2010	ROCHE Paulette - 85 ans	11 août 2010
DESCOURS Aline - 83 ans	18 juin 2010	LEGRAND Paulette - 97 ans	25 août 2010
ALMOSNI Suzanne - 89 ans	25 juin 2010	PETIT Michel - 56 ans	6 septembre 2010
MEJEAN Odette - 83 ans	7 juillet 2010	MAÎTRE Léa - 90 ans	12 septembre 2010
BOUZON Colette - 94 ans	16 juillet 2010	SAUVAN Colette - 86 ans	15 octobre 2010
TREVISSOI Mario - 57 ans	19 juillet 2010	MARMEYS Jean - 83 ans	22 octobre 2010
COURTIAL Henriette - 87 ans	29 juillet 2010	TRENO Giuseppa - 87 ans	22 octobre 2010
ROLLAND Paul - 90 ans	8 août 2010	PELLISSIER Eric - 44 ans	23 octobre 2010
CHUILON Gabrielle - 92 ans	10 août 2010	GINOUX Andrée - 78 ans	5 novembre 2010



Peine partagée

Avec le décès de Jean MARMEYS, le 22 octobre dernier, c'est une person-

nalité de la vie municipale qui nous a quittés. Jean MARMEYS s'était impliqué durant de longues années dans la gestion de la commune. Elu au conseil municipal en mars 1977, il fut maire adjoint de Gérard MALLÉN. Il accomplit par la suite deux autres mandats, de 1983 à 1989, puis de 1989 à 1995, en tant que 1^{er} adjoint.

Cette ville qu'il aimait, il a continué à la servir après son retrait de la vie municipale : au sein de la Confrérie du Saint-Péray, dont il était l'un des membres fondateurs en 1990, et où il occupa longtemps les fonctions de Grand Argentier ; au sein du comité de jumelage dont il fut l'un des piliers, œuvrant de longues années durant au sein de son conseil d'administration. Il participa ainsi à de nombreux échanges, comme ce fut encore le cas cette année au mois de mai lors de la traditionnelle rencontre de l'Ascension, et son amitié avec Walter HANDIK était pour tous un exemple hautement symbolique de la force des liens existants entre Saint-Péray et Groß-Umstadt.

A son épouse Marie-Thérèse, à ses enfants et petits-enfants, à sa famille et à ses proches, nous tenons à présenter nos sincères condoléances.

- DPE
- Gaz
- ERNT
- Amiante
- Plomb
- Termites
- Loi Carrez (obligatoire pour la vente)
- Loi Boutin (obligatoire pour la location)
- Electricité
- Etat des lieux
- Mise en copropriété
- Normes d'habitabilité (Prêts 0%)

DIAGNOSTICS IMMOBILIERS

POUR VENTE & LOCATION

Renseignements
Devis gratuit
Intervention 7j/7
Rapport sous 24 h

**AGENCE DE
L'EXPERTISE**

Julien THEARD
Zone Pôle 2000
12 rue le Grand Mail - 07130 Saint Péray
04 75 59 31 49 - 06 25 30 74 96
information@agence-expertise.fr

6 produits achetés
franc de port
GRATUITS

100 CHAISES

Particuliers - Professionnels - Agenceurs - Architectes - Boutiques

www.100chaises.fr / .com



Professionnels
Etude & devis
Contactez-nous

ATP PARTICULIERS & PROFESSIONNELS
MULTISERVICES TRAVAUX PUBLICS

Mini terrassement V.R.D.
Petits travaux
Creusement piscine
Devis gratuit

Alexandre Silhol

☎ 06 43 93 36 97
✉ atp.multiservices@gmail.com

Quartier Le Grand Bois - 07130 TOULAUD



Toujours là pour moi.

Toutes Assurances - Placements

M. Yvan CELLIER
Mme Sylvie BRUNEL

Avenue de Gross Umstadt
07130 Saint-Péray
Tél.: 04 75 40 45 99 - Fax : 04 75 80 00 19

FORMOSO

Travaux du bâtiment

○ Enduit de façade

○ Isolation extérieure

○ Petite maçonnerie

○ Peinture

☎ 04 75 43 08 21

fax 04 75 81 01 87

Quartier les Chambauds 07130 SAINT-PÉRAY

**Nouveau :
ouvert le lundi**

**Matériaux de construction
Menuiserie - Carrelage
Sanitaire**

Combustible bois de chauffage

COSTE

9, rue de la République - 07130 St-Péray
Tél.: 04 75 40 30 31 - Fax: 04 75 81 08 90



PAUL & JOE
eyewear

BAUDOIN OPTICIENS
2, place de l'Hôtel de Ville - Saint-Péray

IMPRIMERIE
plancher

23, rue F. Malet 07130 SAINT-PÉRAY

Faire-parts - Cartes de visites - Flyers
Photocopies - Tampons - Tee-shirts
Stylos - Panneaux - Décoration véhicule
Autocollants - Banderoles - Kakémono...

plancher@wanadoo.fr
www.imprimerie-plancher.com